



Le 1/11/2020

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Notre pays est fragilisé par la crise sanitaire. La nécessité de prendre de nouvelles mesures face à l'ampleur que prend à nouveau le développement de la COVID-19 sur notre territoire s'est imposée.

Les règles sanitaires et le nouveau confinement sont des **contraintes parfois difficiles à suivre** et à accepter. En ces temps troublés, nous avons, plus que jamais, besoin de côtoyer nos familles et amis. Nous devons enfin sans cesse faire preuve de prudence en respectant scrupuleusement les gestes barrières. Je salue tous les efforts que chacun fait au quotidien et **je vous encourage à les poursuivre pour le bien de tous**. La situation nous y oblige.

Collectivement, nous avons tiré les **leçons du premier confinement** et certains choix ont été réajustés.

- Nos crèches, écoles, collèges et lycées continuent à accueillir tous nos enfants.
- Les EHPAD peuvent continuer à recevoir des visiteurs ; ainsi, les résidents pourront garder le lien avec leurs proches, même pendant ce confinement.
- Le travail reste une priorité dans les entreprises et le télétravail est encouragé.
- Nos cimetières, notamment en ce week-end de la Toussaint, restent accessibles.
- Nos mairies restent ouvertes au public aux horaires habituels.
- Les commerces essentiels sont ouverts au public, SAUF certains !

En tant que président de l'association des maires ruraux du Maine-et-Loire, j'exprime tout mon **soutien à l'ensemble des acteurs économiques locaux** qui font vivre les cœurs des villages et centres-villes mais je suis **très inquiet pour leur survie**.

Nous, maires ruraux, sommes sensibles à la situation des commerces locaux, déjà largement vulnérables en temps normal. Nous soutenons les initiatives qui peuvent donner des réponses économiques globales et durables pour l'ensemble du tissu économique rural (petits commerçants et TPE), dont l'existence est essentielle, à la fois pour la population rurale, mais aussi pour l'ensemble de l'économie du pays.

Il nous faut **soutenir fermement un tissu économique rural** déjà fragilisé par le premier confinement ; dans certains cas, la trésorerie ne sera pas suffisante pour affronter ce second confinement.

Un sentiment de profonde inégalité, peut-être antérieur à la crise sanitaire, s'exacerbe entre la grande distribution et ceux que l'on appelle les petits commerçants et producteurs locaux. Cette différence de traitement est difficile à accepter. Les **règles sanitaires** sont en effet plus faciles à **appliquer avec rigueur dans les commerces de proximité**, là où le brassage de population est moins important.

Il convient donc d'**étendre l'interdiction qui a été faite pour la vente de livres dans les grandes surfaces, à d'autres produits** qui ne sont pas déclarés de première nécessité. La protection sanitaire ne s'en trouvera que renforcée.

L'heure pour notre nation, pour nos communes, est grave et nous devons tous être sérieux et nous entraider. L'issue de cette crise tient dans l'arrivée d'un vaccin fiable. Ainsi, nous devons, en attendant, **faire preuve de patience, de civisme et de solidarité.**

À titre personnel, je ne souhaite pas prendre un arrêté illégal autorisant l'ouverture des commerces qui expose les commerçants à des amendes et à des poursuites pénales.

J'espère que dans quelque temps, nous pourrons regarder en arrière et nous dire « nous avons eu raison, nous avons bien agi ensemble ». **Le temps mettra en lumière notre courage.**

Gilles TALLUAU

Président des maires ruraux du Maine et Loire

Maire de Varennes sur Loire